

Cote du document: EB 2010/LOT/P.1/Rev.1  
Date: 6 décembre 2010  
Distribution: Publique  
Original: Anglais

**F**



Ouvrer pour que les  
populations rurales pauvres  
se libèrent de la pauvreté

## Rapport du Président

### Proposition de prêt et de don à la République du Botswana pour le

### Projet d'appui aux services agricoles

#### **Note pour les représentants au Conseil d'administration**

##### Responsables:

##### Questions techniques:

##### **Esther Kasalu-Coffin**

Chargée de programme de pays  
téléphone: +39 06 5459 2331  
courriel: [e.kasalu-coffin@ifad.org](mailto:e.kasalu-coffin@ifad.org)

##### Transmission des documents:

##### **Liam F. Chicca**

Fonctionnaire responsable des  
organes directeurs  
téléphone: +39 06 5459 2462  
courriel: [l.chicca@ifad.org](mailto:l.chicca@ifad.org)

---

Pour: **Approbation**

## Table des matières

<b>Sigles et acronymes</b>	<b>i</b>
<b>Carte de la zone du projet</b>	<b>ii</b>
<b>Résumé du financement</b>	<b>iii</b>
<b>Recommandation pour approbation</b>	<b>1</b>
<b>I. Le projet</b>	<b>1</b>
A. Principal créneau de développement visé par le projet	1
B. Financement proposé	1
C. Groupe cible et participation	2
D. Objectifs de développement	3
E. Harmonisation et alignement	3
F. Composantes et catégories de dépenses	4
G. Gestion et exécution: responsabilités et partenariats	4
H. Avantages et justification économique et financière	5
I. Gestion des savoirs, innovation et élargissement	5
J. Principaux risques	6
K. Durabilité	7
<b>II. Instruments juridiques et autorité</b>	<b>7</b>
<b>III. Recommandation</b>	<b>7</b>
<b>Annexe</b>	
Accord de financement négocié	8
<b>Appendices</b>	
I. Key reference documents (Principaux documents de référence)	1
II. Logical framework (Cadre logique)	2

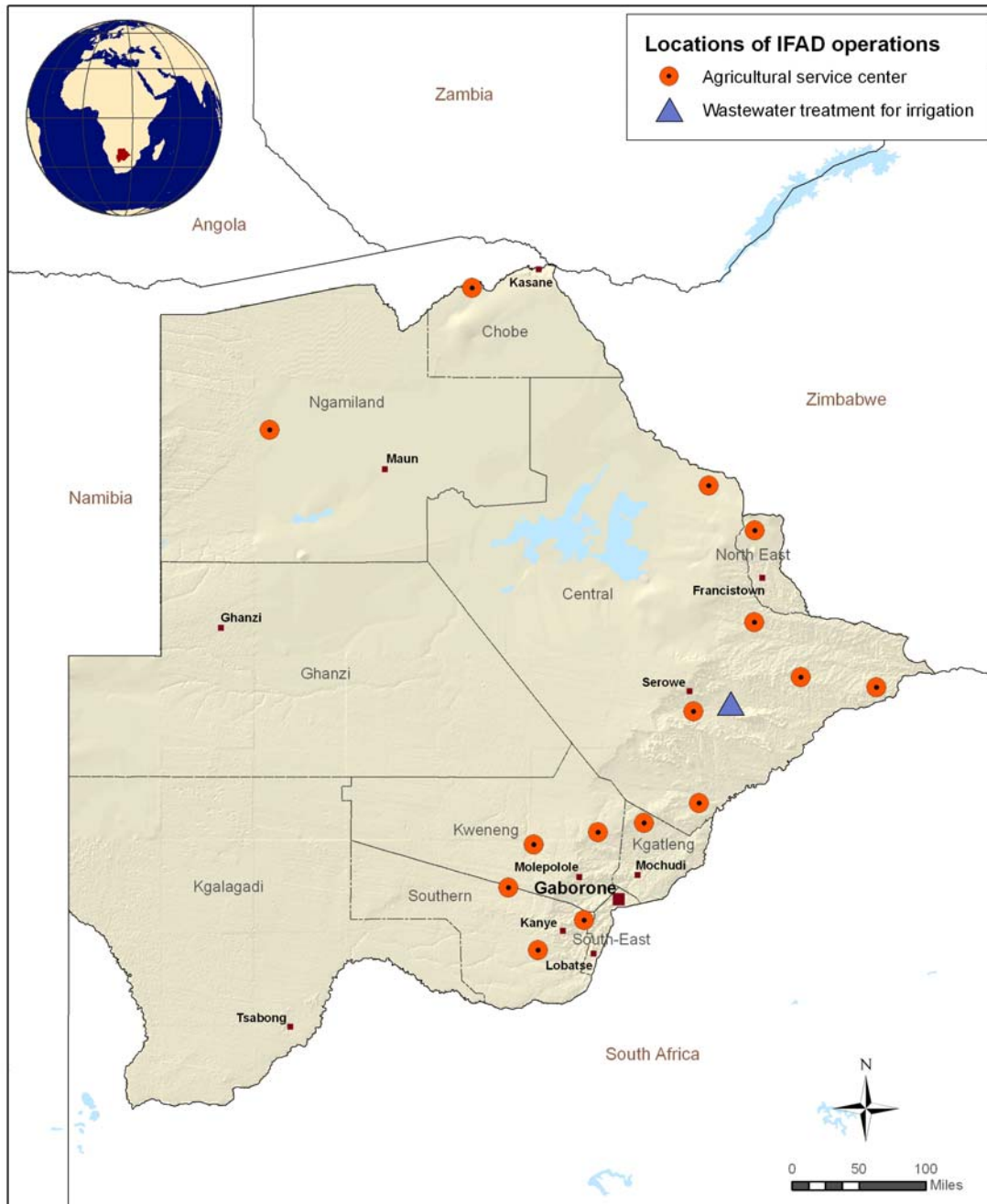
## Sigles et acronymes

ISPAAD	Programme intégré de soutien au développement de la culture des terres arables
NAMPAADD	Plan directeur national pour le développement de la culture des terres arables et de l'élevage laitier
S&E	Suivi et évaluation

# Carte de la zone du projet

## Botswana

### Agricultural Services Support Project



Source: FIDA

Les appellations figurant sur cette carte et sa représentation graphique ne constituent en aucun cas une prise de position du FIDA quant au tracé des frontières ou limites, ou aux autorités de tutelle des territoires considérés.

# République du Botswana

## Projet d'appui aux services agricoles

### Résumé du financement

<b>Institution initiatrice:</b>	FIDA
<b>Emprunteur:</b>	République du Botswana
<b>Organisme d'exécution:</b>	Ministère de l'agriculture
<b>Coût total du projet:</b>	25,02 millions d'USD
<b>Montant du prêt du FIDA:</b>	2,6 millions de DTS (équivalant approximativement à 4,04 millions d'USD)
<b>Montant du don du FIDA:</b>	1,025 million de DTS (équivalant approximativement à 1,61 million d'USD)
<b>Conditions du prêt du FIDA:</b>	18 ans, y compris un différé d'amortissement de trois ans, avec un taux d'intérêt correspondant au taux de référence annuel établi par le FIDA sur une base semestrielle
<b>Cofinanceur(s):</b>	À déterminer
<b>Montant du cofinancement:</b>	5,70 millions d'USD
<b>Contribution de l'emprunteur:</b>	13,38 millions d'USD
<b>Contribution des bénéficiaires:</b>	0,29 million d'USD
<b>Institution chargée de la préévaluation:</b>	FIDA
<b>Institution coopérante:</b>	Supervision directe par le FIDA

## Recommandation pour approbation

Le Conseil d'administration est invité à approuver la recommandation relative à la proposition de financement en faveur de la République du Botswana pour le Projet d'appui aux services agricoles, telle qu'elle figure au paragraphe 42.

## Proposition de prêt et de don à la République du Botswana pour le Projet d'appui aux services agricoles

### I. Le projet

#### A. Principal créneau de développement visé par le projet

1. Compte tenu de sa faible productivité, la production agricole au Botswana ne peut se maintenir qu'au prix d'importantes subventions publiques. Si ses capacités budgétaires venaient à diminuer, le Gouvernement botswanais pourrait être contraint de couper les aides que perçoivent les agriculteurs, ce qui pourrait s'avérer difficile. Le gouvernement profite donc des perspectives offertes par le Projet d'appui aux services agricoles pour résoudre les deux problèmes que posent la faible productivité de l'agriculture et l'importance des subventions. Le projet contribuera à libérer le potentiel productif des cultures pluviales, un premier pas vers un avenir durable pour le sous-secteur de la production végétale. Le gouvernement s'emploie aussi à optimiser l'utilisation des ressources en eau, y compris les eaux usées, pour l'irrigation. Avant de lancer des investissements de grande ampleur dans l'irrigation, le projet conduira un programme pilote visant à mettre au point un modèle d'irrigation avec les eaux usées qui soit viable pour les petits producteurs. Le projet offre aussi au Botswana la possibilité de renouer des liens de partage des savoirs avec d'autres pays de régions semi-arides similaires.

#### B. Financement proposé

##### Modalités et conditions

2. Il est proposé que le FIDA accorde au Gouvernement botswanais un prêt d'un montant de 2,6 millions de DTS (équivalant approximativement à 4,04 millions d'USD), à des conditions ordinaires, et un don d'un montant de 1,025 million de DTS (équivalant approximativement à 1,61 million d'USD), pour contribuer au financement du Projet d'appui aux services agricoles. Le prêt aura une durée de 18 ans, y compris un différé d'amortissement de trois ans, avec un taux d'intérêt correspondant au taux de référence annuel établi par le FIDA sur une base semestrielle.

##### Systeme d'allocation fondé sur la performance (SAFP) du FIDA

3. L'allocation fixée pour le Botswana au titre du SAFP est de 5,7 millions d'USD sur les trois ans du cycle 2010-2012.

##### Corrélation avec les critères du cadre national de dépenses à moyen terme

4. Les activités à financer dans le cadre du projet s'inscrivent parfaitement dans le plan de développement national à moyen terme du Botswana, qui définit les grands objectifs budgétaires et spécifie les actions cohérentes avec la stratégie budgétaire à moyen terme du pays.

##### Endettement du pays et capacité d'absorption de l'État

5. Dans le contexte du Cadre pour la soutenabilité de la dette, le Botswana est classé parmi les pays à soutenabilité élevée de la dette. Bien que la dette extérieure ait augmenté en 2009 et 2010, il est peu probable que son montant dépasse 15% du PIB. Le service de la dette devrait représenter au maximum 6% des exportations de produits pendant cette période. Le gouvernement financera plus de la moitié du

montant total des coûts du projet, en puisant dans les fonds déjà alloués à son Programme intégré de soutien au développement de la culture des terres arables (ISPAAD), et il a la capacité d'absorber et de rembourser un prêt du montant indiqué.

#### **Flux de fonds**

6. Le financement du FIDA se fera par le biais de versements sur des comptes libellés en dollars des États-Unis ou en monnaie locale, désignés par le gouvernement. Ces fonds seront mis à la disposition du projet par le Ministère des finances et de la planification du développement, conformément aux procédures de gestion financière de l'administration publique, dont on utilisera le système de comptabilité et de gestion budgétaire. Les procédures de versement du FIDA seront décrites en détail dans une lettre adressée à l'emprunteur lors de l'entrée en vigueur de l'accord de financement.

#### **Modalités de supervision**

7. Le projet sera supervisé directement par le FIDA.

#### **Dérogations aux conditions générales applicables au financement du développement agricole et aux politiques opérationnelles du FIDA**

8. Aucune dérogation n'est prévue.

#### **Gouvernance**

9. Le Botswana brille par la qualité de sa gouvernance et est considéré comme un exemple d'État bien gouverné. Les mesures suivantes sont prévues afin de renforcer les aspects du financement du FIDA qui ont trait à la gouvernance: i) la production régulière de rapports d'activité; ii) la programmation annuelle d'audits indépendants, conformément aux directives du FIDA en la matière; et iii) l'application de la Politique du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans le cadre de ses activités et opérations.

### **C. Groupe cible et participation**

#### **Groupe cible**

10. Le projet ciblera approximativement 20 000 ménages agricoles. De plus, un certain nombre de petits agriculteurs participeront au programme pilote d'irrigation à petite échelle. Quatre groupes seront plus particulièrement ciblés: i) les ménages de petits agriculteurs louant des tracteurs pour la préparation du sol et le semis; ii) les ménages utilisant des animaux de trait pour cultiver une partie de leurs terres; iii) les femmes dirigeant de petites exploitations agricoles et les femmes mariées; et iv) les jeunes agriculteurs et les nouveaux agriculteurs potentiels. Le groupe cible principal se composera des ménages de petits exploitants touchés par l'insécurité des revenus et l'insécurité alimentaire, mais potentiellement capables de tirer profit d'une amélioration de leur accès aux services agricoles.

#### **Méthode de ciblage**

11. L'approche du ciblage est conforme aux principes fondamentaux de la politique du FIDA en la matière. Les groupes cibles seront définis avec précision, selon les principes généraux adoptés par le FIDA pour identifier et atteindre le groupe cible. En conséquence, l'approche sera: i) participative, consultative et flexible, et elle prendra en compte la question des femmes et des jeunes; ii) axée sur les moyens d'existence; et iii) en prise sur la demande. Elle sera structurée en deux étapes: le ciblage géographique, puis le ciblage social.

#### **Participation**

12. En application de la Politique du FIDA en matière de ciblage, il est de la plus haute importance que la participation du groupe cible soit forte. Des mesures et des techniques spécifiques de renforcement des capacités et d'amélioration de la confiance en soi seront appliquées pour autonomiser les petits producteurs et encourager leur participation active et leur intégration aux processus de planification

et de prise de décisions. Parmi ces techniques figurent notamment les fermes-écoles et les essais en exploitation, qui permettront d'associer les agriculteurs au transfert des pratiques agronomiques améliorées à d'autres agriculteurs. Pour assurer une meilleure participation des femmes et des jeunes, les activités du projet reposeront sur un travail de groupe. En outre, plusieurs mesures ont été incorporées dans la conception du projet pour promouvoir la participation du secteur privé à la fourniture d'intrants et de services.

## **D. Objectifs de développement**

### **Objectifs clés**

13. Le projet contribuera à la diversification économique, à la réduction de la pauvreté rurale, à la sécurité alimentaire et à l'amélioration des moyens d'existence dans les communautés rurales. Son objectif spécifique en matière de développement est de rendre le secteur de la petite exploitation agricole viable et durable, en le libérant de sa dépendance à l'égard des subventions ou des aides et en le fondant sur l'agriculture considérée comme une entreprise.

### **Objectifs relatifs aux politiques et aux institutions**

14. La politique nationale de développement rural révisée sert de cadre au développement de l'agriculture et des infrastructures rurales et à la lutte contre la pauvreté. Le cadre met l'accent sur: i) l'horticulture à petite échelle; ii) les cultures pluviales; iii) la gestion durable des ressources naturelles; et iv) le renforcement des cadres institutionnels à l'échelon local. Les principaux instruments sont le Plan directeur national pour le développement de la culture des terres arables et de l'élevage laitier (NAMPAADD) et l'ISPAAD, qui recommandent la création de centres de services agricoles et le développement de l'irrigation avec les eaux usées. Dans ce contexte, le gouvernement a contacté le FIDA en mars 2009, en quête d'un appui pour l'établissement de centres de services agricoles et l'aménagement de périmètres d'irrigation avec les eaux usées.

### **Cohérence avec les politiques et stratégies du FIDA**

15. Le projet est aligné sur cinq des six axes fondamentaux du Cadre stratégique du FIDA 2007-2010, qui vise à faire en sorte que les populations rurales pauvres aient plus facilement accès aux éléments suivants, et soient dotées également des compétences et de l'organisation nécessaires pour en tirer parti: i) ressources naturelles et pratiques de gestion et de conservation améliorées; ii) technologies agricoles améliorées; et iii) possibilités d'emploi rural extra-agricole – autant d'éléments concourant à l'amélioration de la productivité, des revenus ruraux et de la sécurité alimentaire, au renforcement des institutions et à la promotion de la participation du secteur privé.

## **E. Harmonisation et alignement**

### **Alignement sur les priorités nationales**

16. La sécurité alimentaire, le développement rural, la gestion durable des ressources naturelles, le traitement et le recyclage des eaux usées, de même que l'équité entre les sexes, sont des priorités définies par le gouvernement, comme l'indiquent le document intitulé Vision 2016 et d'autres politiques et stratégies phares – le dixième Plan de développement national, la Politique nationale de développement agricole, la Stratégie nationale de réduction de la pauvreté, la stratégie agricole, la politique relative aux questions de parité hommes-femmes dans le secteur agricole, le Plan directeur national pour les eaux usées et l'assainissement et diverses politiques et réglementations relatives à l'environnement.

### **Harmonisation avec les partenaires du développement**

17. Le projet complétera des projets analogues, financés par d'autres partenaires, à savoir: l'implantation d'un système complet de suivi et évaluation (S&E)/information de gestion au Ministère de l'agriculture et une initiative consacrée au développement des entreprises privées de location de machines agricoles, deux projets financés par

l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture; et un examen détaillé du secteur agricole et le projet de développement des infrastructures agricoles, deux initiatives financées par la Banque africaine de développement. La conception du projet est également cohérente avec les priorités du deuxième Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (2010-2016), lui-même aligné sur le Dixième Plan de développement national.

## **F. Composantes et catégories de dépenses**

### **Principales composantes**

18. Le projet comprend trois composantes: i) production agricole durable; ii) création d'un environnement propice au développement des petites exploitations agricoles; et iii) gestion du projet.

### **Catégories de dépenses**

19. Il est proposé que le FIDA accorde au Gouvernement botswanais un prêt d'un montant de 2,6 millions de DTS (équivalant approximativement à 4,04 millions d'USD), à des conditions ordinaires, et un don d'un montant de 1,025 million de DTS (équivalant approximativement à 1,61 million d'USD), pour contribuer au financement du Projet d'appui aux services agricoles.

## **G. Gestion et exécution: responsabilités et partenariats**

### **Principaux partenaires d'exécution**

20. Le Département de la production végétale du Ministère de l'agriculture sera l'institution coordinatrice du projet. La stratégie institutionnelle du projet consiste à travailler par l'intermédiaire des principaux acteurs concernés par l'agriculture pluviale et l'irrigation, à divers niveaux, notamment des organismes publics, des organismes paraétatiques, des ONG, des entreprises agro-industrielles, des organisations paysannes et d'autres projets et programmes.

### **Responsabilités en matière d'exécution**

21. Un comité directeur du projet assurera la supervision générale et pilotera l'exécution effective. Il sera présidé par le Secrétaire permanent du Ministère de l'agriculture et se composera de représentants des départements pertinents du ministère. Des représentants de l'ISPAAD; du NAMPAADD; du Ministère des finances et de la planification du développement; du Ministère de l'environnement, de la faune sauvage et du tourisme; du Ministère des collectivités locales; et du secteur privé siègeront également au sein de ce comité.
22. Le Département de la production végétale, placé sous l'autorité d'un directeur et du comité directeur du projet, sera l'institution chef de file assumant la responsabilité globale de l'exécution du projet. Le directeur sera secondé par une équipe de gestion du projet qui sera implantée au sein du département et travaillera en étroite collaboration avec le secrétariat et le coordinateur de l'ISPAAD. Plusieurs ministères et organisations clés auront des responsabilités transversales, à savoir: le Ministère des finances et de la planification du développement; le Ministère de l'agriculture (le Département de la production végétale, le Département de la recherche agricole, le Département des services de vulgarisation et le Département des services aux entreprises); les centres de formation ruraux; les organismes paraétatiques; le secrétariat de l'ISPAAD; le Ministère de l'environnement, de la faune sauvage et du tourisme; les prestataires de services du secteur privé; les ONG et les organisations à assise communautaire.

### **Rôle de l'assistance technique**

23. L'assistance technique devrait contribuer à faciliter la conception et l'installation des systèmes de S&E et d'information de gestion, et à favoriser la gestion des savoirs. L'assistance technique sera aussi mise à contribution dans d'autres activités de renforcement des capacités – s'adressant aux institutions locales, aux prestataires



de services et aux agriculteurs – en vue de promouvoir l'amélioration des pratiques agronomiques et de la gestion des exploitations.

#### **Situation des principaux accords d'exécution**

24. Plusieurs prestataires de services, en particulier les organismes publics, ont participé à la conception du projet et ont connaissance du rôle qui leur incombera dans l'exécution des activités du projet s'inscrivant dans leur mandat actuel. L'équipe de gestion du projet aura recours à des organismes d'exécution, au titre de divers accords contractuels et accords de partenariat, qui seront stipulés au démarrage du projet. Les activités entreprises dans d'autres départements du Ministère de l'agriculture et d'autres ministères ou organismes paraétatiques feront l'objet de mémorandums d'accord entre le Département de la production végétale et les organismes d'exécution.

#### **Principaux partenaires financiers et montants engagés**

25. Le coût total du projet est de 25,02 millions d'USD sur cinq ans. Les sources de financement sont le FIDA (22,5%), le gouvernement (53,5%), les agriculteurs (1,2%) et d'autres cofinanceurs (à déterminer) (22,8%).

## **H. Avantages et justification économique et financière**

#### **Principales catégories d'avantages découlant du projet**

26. Le projet devrait profiter directement à 20 000 ménages agricoles au moins, en améliorant leur sécurité alimentaire et leurs moyens d'existence. À l'échelon national, le projet produira trois grandes catégories d'avantages: i) une réduction du coût des subventions octroyées aux agriculteurs, car ceux-ci exerceront des activités de plus en plus rentables dans un environnement de marché; ii) une diminution des aides à verser aux chômeurs dans la mesure où ils feront partie de la main-d'œuvre en activité; et iii) une baisse des besoins d'importation de produits alimentaires, compte tenu de l'augmentation de la production nationale. Des actions de renforcement des capacités contribueront à rendre ces avantages plus durables.
27. À l'échelon du ménage, les principaux avantages découleront des impacts améliorés de l'ISPAAD, associés à une réduction des coûts. Le rendement des céréales passera à 1 tonne à l'hectare en moyenne, contre 0,25 tonne actuellement. En outre, l'élimination du labour profond ou la diminution du recours à cette technique sur des sols généralement fragiles seront bénéfiques au plan de l'environnement.
28. L'utilisation des eaux usées pour l'irrigation permettra au pays de couvrir une plus grande partie de ses besoins en produits alimentaires. Ce qui favorisera aussi l'accroissement des revenus et l'amélioration des moyens d'existence des ménages de petits agriculteurs participant au projet.

#### **Viabilité économique et financière**

29. Le bien-fondé économique du projet repose sur le remplacement des pratiques agricoles coûteuses, improductives et dispendieuses par des technologies moins onéreuses et plus productives qui ont été testées et ont fait leurs preuves dans des environnements semi-arides comparables. Le projet a le potentiel de générer un taux de rentabilité économique élevé, même avec des taux d'adoption modestes, étant donné que les méthodes agricoles non rentables actuelles sont remplacées par des méthodes rentables, voire très rentables, même sans subvention. L'analyse économique du projet dégage un taux de rentabilité interne de 26%, avec des estimations prudentes des taux d'adoption.

## **I. Gestion des savoirs, innovation et élargissement**

#### **Modalités de gestion des savoirs**

30. Le projet prévoit plusieurs mesures pour faciliter la mise au point et l'adoption de technologies. Les processus de gestion des savoirs à l'intérieur du projet seront conçus de manière que les enseignements tirés et les bonnes pratiques soient largement diffusés au Botswana et que les savoirs générés dans le projet soient

systématiquement recensés, analysés, documentés et partagés. Le projet adoptera une approche-filière de la gestion des savoirs, ne se bornant pas à la collecte de l'information mais à sa valorisation grâce à une interprétation et une analyse étayées par des données provenant d'autres sources et à son adaptation aux besoins des divers partenaires. Le système de S&E du projet sera un instrument primordial de collecte et de stockage de l'information, reposant sur les indicateurs décrits dans le cadre logique.

### **Innovations en matière de développement**

31. Malgré les efforts déployés par le gouvernement pendant plus de 20 ans en fournissant des intrants subventionnés pour tenter d'établir un secteur de l'agriculture pluviale viable, les rendements n'ont jamais atteint un niveau permettant aux agriculteurs d'être autosuffisants. L'ISPAAD ne se démarque guère de ces tentatives malheureuses. En revanche, le projet mise sur une augmentation de la productivité de l'agriculture pluviale moyennant l'adoption de méthodes d'agriculture peu onéreuses associées à des technologies susceptibles d'améliorer les rendements. Ces technologies, largement acceptées dans le monde entier, sont en général inconnues au Botswana où elles n'ont pas été expérimentées. Le projet conduira à l'extinction des mesures de soutien de l'ISPAAD parallèlement à l'amélioration des rendements des cultures et à la réduction des coûts.
32. Au nombre des autres aspects novateurs du projet, on peut citer sa collaboration étroite avec le secteur privé pour la prestation des services agricoles et le fonctionnement des centres de services agricoles; et son programme d'irrigation avec les eaux usées, ciblé sur les petits agriculteurs, qui fait partie des rares projets de ce type financés par le FIDA et qui devrait générer nombre d'enseignements utiles pour d'autres pays semi-arides.

### **Approche d'élargissement**

33. Le projet met un accent inédit sur les petits producteurs en transposant des pratiques déjà utilisées dans d'autres pays de la région et, dans une moindre mesure, au Botswana, avec de plus grandes chances d'améliorer durablement la productivité. Une installation pilote de traitement des eaux usées pour l'irrigation est en cours d'aménagement à Palapye. Elle servira de modèle en vue d'une transposition éventuelle à plus grande échelle, une fois le programme achevé et l'expérience documentée.

## **J. Principaux risques**

### **Principaux risques et mesures d'atténuation**

34. Le projet est confronté à trois grands risques: i) les effets de la sécheresse; ii) le défi consistant à sevrer les agriculteurs des aides importantes dont ils bénéficient; et iii) l'incapacité potentielle des centres de services agricoles de devenir commercialement viables, faute d'une demande suffisante de services.
35. Les innovations agronomiques qui sont proposées contribueront à atténuer le risque i) en introduisant des techniques qui permettent d'utiliser au mieux le peu d'humidité disponible. En outre, l'utilisation des eaux usées pour l'irrigation contribuera à résoudre le problème de l'insuffisance des précipitations. En ce qui concerne le risque ii), le projet favorisera le développement d'un environnement propice à l'essor des petites exploitations agricoles et promouvra des pratiques agronomiques à l'efficacité démontrée et l'utilisation fructueuse des services pour une agriculture rentable. Le risque iii) sera atténué grâce à la forte participation des agriculteurs et des parties prenantes à la conception et au processus d'établissement des centres de services agricoles, complétée par un suivi étroit de la performance des entreprises privées pendant la phase d'exécution.

### **Classification environnementale**

36. À l'issue des procédures d'évaluation environnementale du FIDA, le projet a été classé en catégorie B, car il ne devrait pas avoir d'impact négatif notable sur

l'environnement. L'accent mis par le projet sur l'agriculture pluviale devrait, au demeurant, générer des avantages environnementaux et sociaux importants. Toutefois, l'utilisation de produits agrochimiques exigera une surveillance attentive si l'on veut éviter l'accumulation de résidus dans le sol ou la contamination des eaux de surface et des eaux souterraines. En outre, bien qu'il s'agisse d'une action à petite échelle, la composante du projet relative à l'irrigation avec les eaux usées est susceptible d'avoir des répercussions non négligeables sur l'environnement et la santé publique si elle n'est pas conduite correctement.

## **K. Durabilité**

37. Les mesures de soutien à l'agriculture au Botswana ne sont pas durables. Compte tenu de sa faible productivité actuelle, la production agricole a besoin de subventions importantes pour se maintenir. Le projet devrait contribuer à résoudre ce dilemme en améliorant la productivité des cultures pluviales de manière qu'elles deviennent rentables sans l'appui de subventions.
38. Le projet s'attaquera à ces questions, qui sous-tendent le passage à un avenir plus durable pour le secteur. Les principaux éléments susceptibles de garantir la durabilité sont les suivants: i) la promotion de technologies améliorées pour l'agriculture pluviale; ii) la promotion d'entreprises du secteur privé rentables; iii) la prestation de services, selon une démarche participative et axée sur la demande, par les centres de services agricoles; et iv) la sélection de "véritables" petits irrigants pour le programme d'irrigation avec les eaux usées.

## **II. Instruments juridiques et autorité**

39. Un accord de financement entre la République du Botswana et le FIDA constitue l'instrument juridique aux termes duquel le financement proposé sera consenti à l'emprunteur/bénéficiaire. Une copie de l'accord de financement négocié sera communiquée aux membres du Conseil d'administration au moins cinq jours ouvrables avant l'expiration du délai de 30 jours suivant la transmission, auxdits membres, du rapport du Président et du document de conception du projet.
40. La République du Botswana est habilitée, en vertu de ses lois, à recevoir un financement du FIDA.
41. Je certifie que le financement proposé est conforme aux dispositions de l'Accord portant création du FIDA et aux Principes et critères en matière de prêts.

## **III. Recommandation**

42. Je recommande que le Conseil d'administration approuve le financement proposé en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: que le Fonds fera à la République du Botswana un prêt à des conditions ordinaires d'un montant équivalant à deux millions six cent mille droits de tirage spéciaux (2 600 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la République du Botswana un don d'un montant équivalant à un million vingt-cinq mille droits de tirage spéciaux (1 025 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

Le Président  
Kanayo F. Nwanze

## **Negotiated financing agreement: "Agricultural Services Support Programme"**

(Negotiations concluded on 12 November 2010)

Loan Number: \_\_\_\_\_

Grant Number: \_\_\_\_\_

Project Title: Agricultural Services Support Project (ASSP) (the "Project")

The International Fund for Agricultural Development (the "Fund" or "IFAD")

and

the Government of the Republic of Botswana (the "Borrower/Recipient")

(each a "Party" and both of them collectively the "Parties")

hereby agree as follows:

### **Section A**

1. The following documents collectively form this Agreement: this document, the Project Description and Implementation Arrangements (Schedule 1) and the Allocation Table (Schedule 2).
2. The Fund's General Conditions for Agricultural Development Financing dated 29 April 2009, as may be amended from time to time (the "General Conditions") are annexed to this Agreement, and all provisions thereof shall apply to this Agreement. For the purposes of this Agreement the terms defined in the General Conditions shall have the meanings set forth therein.
3. The Fund shall provide a Loan and a Grant to the Borrower/Recipient (the "Financing"), which the Borrower/Recipient shall use to implement the Project in accordance with the terms and conditions of this Agreement.

### **Section B**

1.
  - A. The amount of the Loan is SDR 2 600 000.
  - B. The amount of the Grant is SDR 1 025 000.
2. The Loan is granted on Ordinary Terms with a maturity period of eighteen years.
3. The Loan Service Payment Currency shall be the US Dollar.
4. The first day of the applicable Fiscal Year shall be 1 April.
5. Payments of principal and interest shall be payable on each 1 April and 1 October.
6. The Borrower/Recipient shall contribute to the Project the amount of USD 13 382 000.

### Section C

1. The Lead Project Agency shall be the Department of Crop Production of the Borrower/Recipient's Ministry of Agriculture.
2. The following are designated as additional Project Parties: The Ministry of Finance and Development Planning (MFDP); the Ministry of Environment, Wildlife and Tourism (MEWT); and the Ministry of Local Government (MLG).
3. The Project Completion Date shall be the fifth anniversary of the date of entry into force of this Agreement.

### Section D

The Fund shall administer the financing and supervise the Project.

### Section E

1. The following is designated as an additional general condition precedent to withdrawal: the Lead Project Agency shall have nominated qualified persons acceptable to the Fund for the following positions in the Project Management Team: (i) the Project Manager; (ii) the Financial Controller; (iii) the Procurement Officer; (iv) the Monitoring and Evaluation Officer; (v) the Knowledge Management Officer; and (vi) two support staff.
2. The following are the designated representatives and addresses to be used for any communication related to this Agreement:

#### For the Fund:

The President  
International Fund for  
Agricultural Development  
Via Paolo di Dono 44  
00142 Rome, ITALY

#### For the Recipient:

The Minister of Finance  
Ministry of Finance and  
Development Planning  
Private Bag 008  
Gaborone, BOTSWANA

This agreement, dated \_\_\_\_\_, has been prepared in the (English) language in six (6) original copies, three (3) for the Fund and three (3) for the Borrower.

\_\_\_\_\_  
For the Fund

\_\_\_\_\_  
For the Borrower

## Schedule 1

### *Project Description and Implementation Arrangements*

#### I. Project Description

1. *Project Overview.* In July 2008 the Government of Botswana launched the Integrated Support Programme for Arable Agricultural Development (ISPAAD), which is the main development initiative in the arable agriculture sub-sector. The objective of ISPAAD is to increase agricultural productivity and production from rainfed agriculture by providing a range of input subsidies on seeds, fertiliser, fencing, land preparation and planting, as well as the purchase of tractors and the establishment of Agricultural Service Centres (ASCs). The Project is closely aligned with ISPAAD and aims to improve the effectiveness of this major initiative.

2. The Project shall be directed towards helping ISPAAD become a more effective instrument of rural poverty reduction and food security. The **four main thrusts** of the Project shall be:

- (i) a shift in emphasis from horizontal expansion of rainfed agriculture to improvement in agricultural productivity through lower-cost mechanisation options combined with improved rainfed crop agronomy;
- (ii) more effective service delivery to farmers through the ASCs and the extension system generally;
- (iii) a pilot scheme to develop and demonstrate a viable model for small-scale irrigation using treated wastewater; and
- (iv) institutional strengthening aimed at improving the effectiveness of ISPAAD and enhance the capacity of the Ministry of Agriculture to undertake monitoring and evaluation and information management.

3. *Project Goal and Objective.* The **goal** of the Project is to contribute to economic diversification, reduction of rural poverty and food insecurity, and improved livelihoods of rural communities. The specific **development objective** is to achieve a viable and sustainable smallholder agricultural sector based on farming as a business, and not reliant on subsidies or welfare measures.

4. *Project Area.* The Project shall be implemented in all districts, sub-districts and Extension Areas supported by ISPAAD. Whilst some activities will be anchored to the 15 ASCs that will be established, others will be undertaken in Extension Areas that are not within the operating radius of the ASCs, generally regarded as being about 20-30 km.

5. *Target Population.* The Project shall target approximately 20,000 farming households, some of which may have more than one active farmer (e.g. husband, wife, and adult children). The primary target group shall be smallholders experiencing household food and income insecurity, but with the potential to benefit from improved agricultural services and technologies. Within this population there are four principal groups to be targeted:

- (i) smallholder households hiring tractors for land preparation and planting;
- (ii) households who continue to cultivate at least part of their land using draught animals (and may hire out their draught power to others);
- (iii) women as smallholder farmers in their own right, as well as women in married households; and

- (iv) youth who are currently engaged, or potential new entrants into smallholder agriculture.
6. In addition, selected smallholders will participate in the small-scale irrigation scheme to be established at Palapye. Deliberate efforts shall be made to reach smallholders affected by HIV/AIDS and develop livelihood skills, including food production, among orphans.
7. Emerging commercial smallholders, tractor owners, tractor drivers, machinery dealers, mechanics, agro-dealers, agricultural extension and crop production staff, permanent farm workers and casual labourers working on larger farms will also benefit indirectly from the Project.
8. The Project shall have **three components**:
- (i) **Sustainable Agricultural Production:** This component will aim to achieve a sustainable increase in smallholder agricultural productivity by bridging the gap between current and potential rainfed crop yields, and to demonstrate a viable model for use of wastewater for smallholder irrigation, under three sub-components, namely, (i) Agricultural Mechanisation; (ii) Improved Rainfed Agricultural Practices; and (iii) Pilot Scheme for Smallholder Wastewater Irrigation.
  - (ii) **Enabling Environment for Smallholder Agriculture:** This component will align the relevant local institutional framework and development interventions to ensure better penetration of services to targeted beneficiaries. It will also aim to ensure that farmers and farmer organisations have the capacity to benefit from improved service delivery, including a range of services to be provided through the ASCs and the extension system in general, which will complement and improve the effectiveness of the ISPAAD programme. There shall be three sub-components, (i) Improved Extension Services; (ii) Agricultural Service Centres; and (iii) Institutional Strengthening.
  - (iii) **Project Management:** This component shall ensure that the Project is efficiently and effectively implemented.

## II. Implementation Arrangements

9. The Project shall be implemented over five years beginning in 2011, coinciding with the completion of the current three-year ISPAAD funding cycle (2008/9-2010/1) and run through to the end of the NDP10 period in March 2016. There shall be a mid-term review at the end of Project Year 2.
10. Overall responsibility for Project implementation shall rest with the Department of Crop Production of the Ministry of Agriculture, which is also responsible for the implementation of ISPAAD. Implementation at field level shall take place through the decentralised administration framework at district, sub-district, Extension Area levels, and the network of ASCs to be established. The Ministry of Agriculture Departments of Extension Services and Agricultural Research shall have specific implementation responsibilities as will be defined in the Project Implementation Manual. A Project Management Team shall be established within the Department of Crop Production, and oversight of Project implementation will take place through a Project Steering Committee.

11. *Programme Implementation Manual.* The Project Management Team, within the Crop Production Department of the Ministry of Agriculture will finalise the Programme Implementation Manual (PIM), which will include a Financial Management Manual. The Crop Production Department shall submit the PIM to the Project Steering Committee for approval. When so approved, the Crop Production Department shall forward the PIM to the Fund for comments and no objection.



## Schedule 2

### Allocation Table

1. *Allocation of Loan and Grant Proceeds.* The Table below sets forth the Categories of Eligible Expenditures to be financed by the Loan and the Grant and the allocation of the amounts of the Loan and the Grant to each Category and the percentages of expenditures for items to be financed in each Category:

Category	Loan Amount Allocated (SDR)	Grant Amount Allocated (SDR)	Overall Percentage of financing
I. Vehicles, Equipment and Materials	950 000	145 000	17% of total expenditures net of tax
II. Civil Works for the Irrigation Pilot Scheme		210 000	100% net of tax, excl. farmers' participation
III. Technical Support, On-Farm Research and Studies: (a) Pilot Scheme for Smallholder Wastewater Irrigation (b) All other subcomponents	560 000	365 000	100% net of tax and cofinancing
IV. Improvement of Extension Outreach	970 000	230 000	100% net of tax and cofinancing
Unallocated	150 000	75 000	
<b>TOTAL</b>	<b>2 600 000</b>	<b>1 025 000</b>	

2. *Apportionment of Expenditures.* Each eligible expenditure in categories I and IV shall be apportioned pro rata between the Loan and the Grant amounts allocated above.

3. *Definition.* "Unallocated" means proceeds retained to cover physical and price contingencies

## Key reference documents

### Country reference documents

- Botswana Demographic Survey Report, 2006.
- Population Projections for Botswana, 2001-2031.
- National Development Plan-10 (NDP-10), Volumes 1 & 2.
- Ten Year Implementation Program for the National Master Plan for Arable Agriculture and Dairy Development (NAMPAADD).
- The Integrated Support Program for Arable Agricultural Development (ISPAAD) – Annual Report for the Cropping Season 2008-09.
- Guidelines for the Allocation of Land for Agricultural Purposes – Environmental Criteria.
- Botswana: United Nations Development Assistance Framework (UNDAF), 2010-2016.
- Revised 2004 Botswana Agricultural Census Report.
- Consumer Price Statistics – July 2009.
- Prices Stats Brief, 2008.
- June 2008 Formal Employment Statistics.
- The 2005-06 Labour Force Report.
- Poverty Datum Line for Botswana, 2003.
- Household Income and Expenditure Survey, 2002/03. Main Report –Volume 1.
- National Accounts Statistics – Quarterly Gross Domestic Product, First Quarter 2009.
- National Accounts Statistics – Quarterly Gross Domestic Product, Fourth Quarter 2008.
- Trade between Botswana and other Countries (in Pula) from 2003-2008.

### IFAD reference documents

- Project design document (PDD) and key files
- Project design documents (PDD) Working Papers, namely:
  1. Policy and Institutional Framework
  2. Poverty, Gender and Targeting
  3. Wastewater Reuse for Agriculture
  4. Rainfed Agricultural Development
  5. Knowledge Management and Communication
  6. Land Tenure Security and Equitable Access
  7. Project Implementation
  8. Environmental and Social Review Note
  9. Project Costs
  10. Financial and Economic Analysis
- Preliminary Environmental Impact Assessment (PEIA) Guidelines.

## Logical framework

Results Hierarchy	Indicators a/	Means of Verification	Assumptions
<b>Goal:</b> Contribute to economic diversification, reduction of rural poverty and food insecurity, and improved livelihoods of rural communities.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Level 3 RIMS indicators on child malnutrition and household assets.</li> <li>Level of national food self-sufficiency.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Baseline and project completion surveys using standard RIMS questionnaires.</li> <li>Trade statistics.</li> </ul>	
<b>Development Objective:</b> A viable and sustainable smallholder agricultural sector based on farming as a business, and not reliant on subsidies or welfare measures.	<ul style="list-style-type: none"> <li>65% of targeted 20,000 rural HH increase crop income from \$580 to at least \$1,800 per year.</li> <li>50% drop in No of rural households within 20 km of ASCs receiving subsidised agricultural inputs.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Household income and expenditure surveys in Project area.</li> <li>Statistics on payment of agricultural subsidies.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>GOB phases out the use agricultural support measures as instruments of increasing crop production.</li> <li>Significant number of rural youth take advantage of opportunity to take up farming as a business.</li> </ul>
<b>Outcome 1:</b> Sustainable increase in smallholder agricultural productivity.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Average rainfed crop yields (maize, sorghum) of target households increased from 0.25 to 1.0 t/ha by 2016.</li> <li>Viable model for smallholder wastewater irrigation demonstrated and operational.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Surveys undertaken by ADs and field assistants in Project areas.</li> <li>Crop census in project area.</li> <li>Documented results of pilot Project for smallholder irrigation development.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Absence of prolonged (multi-year) drought periods in next 10 years.</li> <li>Palapye municipality continue to provide sufficient treated wastewater for irrigation scheme.</li> </ul>
<b>Outcome 2:</b> Favourable enabling environment for smallholder agricultural development.	<ul style="list-style-type: none"> <li>A sustainable system of local level institutions for the smallholder sub-sector.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mid-term review and final evaluation of NDP-10.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>GOB adopts more efficient, cost-effective agricultural support system.</li> </ul>
<b>Outcome 3:</b> Project efficiently and effectively managed.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Measures of Project performance.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Quarterly and annual progress reports.</li> <li>IFAD supervision reports.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Project remains closely linked and complementary to ISPAAD.</li> </ul>

a/ All indicators to be gender disaggregated